



Nous accompagnons les donneurs d'ordres chargés de formation ainsi que les stagiaires dans la construction de parcours personnalisés ou dans la constitution de groupe de niveau. Nous nous assurons de la pertinence des projets et facilitons au mieux les entrées en formation.

Des conseils personnalisés en amont

Nous apportons tous les conseils utiles pour permettre à nos clients de bâtir des parcours de formation adaptés.

Pendant la phase de construction d'un cursus (en amont de la convention de formation), les échanges peuvent porter sur tous les sujets nécessaires pour valider le projet de formation et faciliter l'accès à la formation. Exemple (liste non-exhaustive) :

- Horaires (adaptables selon vos impératifs, vos habitudes...)
- Lieu de la formation (dans nos locaux ou dans vos locaux)
- Possibilités de financement de la formation.
- Conditions à respecter pour aboutir à la réussite de la formation
- Les certifications possibles...

Au terme de cette phase d'exploration des besoins, le Groupement d'Employeurs PARTA'GE estime avoir éclairé les demandeurs sur la mise en place d'un plan de formation correspondant aux projets des futurs stagiaires.

Construire un parcours en fonction des compétences de chacun.

Notre approche préalable à la formation consiste à évaluer le futur stagiaire afin de mettre en place le parcours adapté pour les formations individualisées ou nous permettre de constituer des groupes de niveaux homogènes.

Prise en compte des attentes de l'employeur

La stratégie de l'employeur est également prise en considération pour préciser le parcours pédagogique. Le lien avec l'employeur est maintenu tout au long du parcours de formation.

Nous apportons également un soin particulier à l'assistance aux employeurs et financeurs pour l'établissement des dossiers administratifs et au financement de la formation.

Prise en compte des situations de chacun

Chez PARTA'GE, les personnes en situation de handicap bénéficient d'un environnement physique adapté.

Une place de stationnement spécifique est réservée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Une salle de formation facilement accessible depuis le parking est spécialement conçue pour eux.

Il est conseillé de **contacter notre référent Handicap au 06 80 07 30 72 pour déterminer les adaptations nécessaires.**

Mis à jour le 13 janvier 2025, à Andrézieux-Bouthéon

Groupement d'Employeurs PARTA'GE

40 bis avenue de Montbrison 42160 Andrézieux-Bouthéon – Tel : 06 80 07 30 72

Association Loi 1901 – Siret 48345650500021 Code NAF : 7830Z N° Déclaration d'activité : 82 42 02432 42

contact@partage-loire.fr / www.partage-loire.fr

Habilitation INRS pour la conduite des formations SST : 1492081/2021/SST-01/O/06 par la CNH du 28 janvier 2021